

## Les actions du RASED: prévention et remédiation

**Prévention:** démarches qui visent à éviter l'apparition d'une difficulté, son installation ou son amplification, par des projets menés en concertation entre enseignant de la classe et enseignants spécialisés du RASED.

### Remédiation:

Observation de difficultés scolaires, de problèmes de comportement, par l'enseignant, et/ou par les parents

Mise en oeuvre d'une pédagogie différenciée dans la classe

Si les difficultés persistent, **formalisation d'un PPRE de niveau 1 (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)**

En cas de grande difficulté de l'enfant, l'enseignant informe les parents et réalise une demande d'aide écrite au RASED (feuille de liaison); celui-ci analyse la situation et engage des investigations en accord avec les parents.

### Équipe éducative

#### PPRE formalisé niveaux 2 et/ou 3

<b>NIVEAU 2: Aide du RASED</b>		<b>NIVEAU 3; Aide extérieure</b>
Suivi psychologique	Projet d'aide à dominante pédagogique (maître E)	Projet d'aide à dominante rééducative (maître G)
		<ul style="list-style-type: none"><li>● CMP</li><li>● CMPP</li><li>● Orthophonie</li><li>● CAMSP</li><li>● suivi SESSAD</li><li>● suivi éducatif</li><li>● suivi justice</li></ul>

Régulation et ajustement du projet en fonction de l'évolution de l'enfant

**Équipe éducative et bilan du PPRE à partir des indicateurs d'évaluation prévus**